



US ORLEANS Tennis de Table
www.usorleanstt.net

Orléans, le 17 juillet 2018

N°: 18-005/Orléans Tennis de Table/

Procès-verbal de l'Assemblée Générale

du 29 juin 2018

Le Vendredi 29 juin 2018, l'USO Tennis de Table dont le siège social se situe à la Maison des Sports, 73 Boulevard Marie STUART 45000 Orléans, a tenu son Assemblée Générale à 19h00 (pointage) dans la salle de tennis de table du gymnase Barthélemy, rue Jeanne Jugan à Orléans sur convocation du Président par lettre ou courriel conformément aux dispositions de nos statuts.

Il a été dressé une feuille de présence signée par chaque membre présent, au moment de son entrée en séance, tant à titre personnel qu'en qualité éventuelle de mandataire en cas de procuration possible (pouvoir).

M. RICHER Nicolas préside la séance en sa qualité de président de l'association.

M. PHILIPPEAU Philippe est trésorier de séance.

M. PHILIPPEAU Philippe est présent en qualité de secrétaire de l'association en l'absence de M. NARCY Michel.

Est excusé pour raisons personnelles les membres du bureau suivant :

M. NARCY Michel, secrétaire de l'association.

Sont invités :

M. QUILLERE Alain, Trésorier Général de l'USO Omnisport,

Sont excusés :

M. FRAU Dominique, Président d'honneur de l'US Orléans Tennis de Table.

M. PACAUD Jean-Luc, Président du Comité du Loiret de tennis de table.

M. CARRE Oliver, Maire d'Orléans,

Mme TUTOIS, Directrice du service des Sports.

M. SANKHON Soufiane, Maire-adjoint chargé des sports.

Le président constate que 27 licenciés sont présents plus 115 pouvoirs sur 215 licenciés, le quorum est obtenu et l'assemblée peut donc se tenir et délibérer.

ORDRE DU JOUR

Ouverture de l'Assemblée Générale

- 1- Rapport moral du Président (Nicolas RICHER)
- 2- Remise des récompenses aux 3 meilleures progressions de la saison**
- 3- Rapport financier du trésorier (Philippe PHILIPPEAU)
- 4- Compte rendu des vérificateurs aux comptes
- 5- Adoption du bilan financier
Election des vérificateurs aux comptes
- 6- Présentation du budget prévisionnel – Adoption



US ORLEANS Tennis de Table **www.usorleanstt.net**

- 7- Adoption des tarifs des licences pour la saison 2018 – 2019
- 8- Bilan du Championnat Séniors / Vétérans
- 9- Remise des récompenses**
- 10- Bilan Jeunes
- 11- Remise des récompenses Jeunes**
- 12- Bilan de la commission développement
- 13- *Elections du nouveau Comité Directeur* (2 postes à pourvoir).
(Dépôt des candidatures à remettre au Président en titre, **au plus tard le 26 juin 2018**)
- 14- Objectifs saison 2018 – 2019
- 15- **Ping Au Top n°18**
- 16- Questions diverses
- 17- Pot de l'amitié

Ouverture de l'assemblée Générale.

Le Président déclare ouverte l'assemblée générale à 19 h 35.

Il remercie les présents, regrette l'absence de certains adhérents et surtout des parents des joueurs mineurs.

1- Rapport moral du président :

Voir annexe en fin de compte rendu (rapport d'activité saison 2017-2018)

2- Remise des récompenses aux 3 meilleures progressions de la saison :

Comme chaque saison, la tradition veut que l'USO TT récompense les 3 meilleures progressions de la saison (classement pris sur la mise à jour de juin 2018).

- 3 ème meilleure progression : **Teddy SEVIN** + 231 points (de 919 points à 1150 points)
- 2 ème meilleure progression : **Claire MASLANKA** + 232 points (de 924 points à 1156 points)
- 1 ère meilleure progression : **Valentin SERRAIT** + 240 points (de 783 points à 1023 points)

Le président félicite ces trois joueurs pour leurs beaux parcours lors de cette saison.

On peut également constater plusieurs autres belles progressions :

- Jimmy PAQUEREAU** + 211 points
- Jonathan BISSON** + 193 points
- Alexis BAROUX** +134 points
- Julien CHENE** + 131 points
- Hugo PARIS** + 115 points

3- Rapport financier du trésorier:

Philippe PHILIPPEAU, trésorier procède au rapport financier de la saison 2017 - 2018. Il évoque un léger déficit du bilan financier de la saison s'élevant à 495.99 €. Ce déficit est dû aux baisses des subventions d'aide à l'emploi de notre éducateur sportif Nicolas MENDES (DEJEPS). Nos comptes sont clôturés pour le 31 mai 2017.



US ORLEANS Tennis de Table

www.usorleanstt.net

M. PHILIPPEAU nous énumère les états chiffrés de nos dépenses et recettes durant toute cette année sportive sans omettre de préciser l'emploi de Nicolas MENDES.
Présentation du compte de résultat et du bilan (voir feuilles en annexe)

4- Compte rendu du vérificateur aux comptes :

La parole est donnée à M. **Hervé DELMOND** pour le rapport du compte de résultat, ce dernier à vérifier les comptes avec M. **Eric MASMANKA** le 18 juin 2018 au Gymnase Barthélémy en présence du président, du trésorier et du trésorier adjoint. Il en résulte que le bilan est correct, que la tenue des comptes est rigoureuse et qu'ils prononcent la vérification de ce bilan.

5- Adoption du bilan financier – Election d'un vérificateur aux comptes:

Le compte de résultat est proposé à l'approbation de l'assemblée :
- Contre : 0 voix
- Abstention : 0 voix

Le compte de résultat de la saison 2017 – 2018 est approuvé par l'assemblée

MM. Hervé DELMOND et Eric MASLANKA se représentent et sont réélus à l'unanimité, vérificateurs aux comptes pour la saison 2018-2019. Le président les remercie pour leur aide.

6- Présentation du budget prévisionnel - Adoption:

Le budget prévisionnel de la saison 2018 - 2019 est présenté et détaillé à l'assemblée (voir feuille en annexe). Il sera de 58283 €. Il est mis à la disposition des licenciés et n'amène pas de remarque de la part de l'assemblée. Toutes les explications sont relatées par M. PHILIPPEAU, sur les chiffres des dépenses et des recettes liés à l'emploi de notre éducateur Nicolas MENDES.

Ce budget est proposé à l'approbation de l'assemblée :
- Contre : 0 voix
- Abstention : 0 voix

Le budget de la saison 2018 – 2019 est approuvé par l'assemblée

Le président remercie chaleureusement le trésorier et son adjointe pour le remarquable travail de gestion effectué tout au long de la saison ainsi que pour la tenue des comptes, les vérificateurs pour leur perspicacité en tant que vérificateur, et l'assemblée pour sa confiance.

7- Adoption des tarifs des licences pour la saison 2018-2019:

Pour les nouveaux licenciés, le certificat est valable trois ans, un questionnaire de santé et une attestation à fournir au club sont demandés.

Présentation de la cause de l'augmentation du prix des licences.
Les membres du bureau directeur ont décidé d'augmenter une fois encore le prix des licences pour la saison 2018-2019. Après une augmentation des tarifs de la saison 2017-2018 de 20% et compte tenu de notre désir de conserver notre éducateur à temps plein, nous n'avons pas le choix que d'augmenter nos tarifs de 10,00€ pour la nouvelle saison.



US ORLEANS Tennis de Table

www.usorleanstt.net

- Explication de la baisse des subventions d'aide à l'emploi,
- Préservation de l'emploi de l'éducateur.
- Augmentation des licences au niveau de la Ligue du Centre Val de Loire.

Les nouveaux tarifs des licences sont présentés et détaillés à l'assemblée puis mis au vote.
Notons pour la saison à venir, une augmentation comme suit :

Licences Compétitions :

- Juniors – Séniors - Vétérans : 160€
- Cadets – Minimes - Benjamins : 150€

Licences Loisirs :

- Juniors – Séniors - Vétérans : 120€
- Cadets – Minimes - Benjamins : 125€
- Poussins : 110€
- Hors club : 75€

On garde bien sur les mêmes offres spéciales :

- En cas d'inscription d'une 2^{ème} personne et plus d'une même famille, le tarif à prendre en compte sera celui de la colonne "Famille 2^{ème} membres" pour le ou les plus jeunes (soit 20% de réduction).
- Parrainage : 20% de réduction sont accordées si vous parrainez un nouveau licencié.
- Féminines : 50% de réduction sont accordées à une licenciée féminine.

La saison prochaine, les membres du bureau ont voté l'obligation de posséder le tee-shirt club pour les licenciés compétitions.

- Contre : 0 voix,
- Abstention : 0 voix

Les tarifs de licences de la saison 2018 – 2019 sont approuvés par l'assemblée

8- Bilan du championnat Séniors / Vétérans :

Championnat Séniors :

- M. Florian PHILIPPEAU expose les difficultés rencontrées au cours de cette saison, manque d'implication des licenciés départementaux dans chaque groupe de niveau au point de vue présence pour les matchs.

Ce fût une bonne saison dans l'ensemble avec des objectifs plutôt bien atteint.

Pour rappel nous avons en 1^{ère} phase sept équipes engagées (R1, R2, D1, D1, D5 et D5) et une entente au niveau pré-national que l'on a créée avec Ping Saint Jean 45.

Les résultats de cette 1^{ère} phase sont :

- L'équipe de PN finit 3^{ème} ex aequo,
- L'équipe de R1 finit 8^{ème} et redescend en R2,
- L'équipe de R2 finit 7^{ème} et redescend en R3,
- L'équipe de D1, équipe 4 finit 8^{ème} et redescend en D2,
- L'équipe de D1, équipe 5 finit 3^{ème} et monte en R3,
- L'équipe de D5, équipe 6 finit 3^{ème},
- L'équipe de D5, équipe 7 finit 1^{ème} et monte en D4.



US ORLEANS Tennis de Table

www.usorleanstt.net

Pour la deuxième phase, nous avons créé une équipe supplémentaire en D6.

Les résultats de cette deuxième phase sont :

- * Malheureusement une descente
 - L'équipe de D2 finit 8^{ème} de poule et redescend en D3,

- * Cinq maintiens :
 - L'équipe de PN finit 2^{ème} de poule, dommage la montée était pas loin,
 - L'équipe de R2 finit 4^{ème},
 - L'équipe de R3, équipe 3 finit 3^{ème}
 - L'équipe de R3, équipe 4 finit 3^{ème}
 - L'équipe de D6 finit 4^{ème}

- * Et pour finir en beauté deux montées :
 - L'équipe de D5 composée de David ANDRE capitaine, Michel NARCY, Jean-Michel AUGUSTE, Mathias BEIGNET, Jean-Christophe CHOISNET et Benoit DEMUYUNCK.
 - L'équipe de D4 réalise une double montée cette saison. On peut féliciter Romuald TORGUET capitaine, Valentin SERRAIT, Alexandre GATARD, Romain CALBRY, Bastien AUDOUY et Sylvain AMSTOUTZ.

Lors de la journée des titres qui s'est déroulée le 03 juin, deux équipes représentaient les couleurs de l'US Orléans TT avec les résultats suivants :

- L'équipe de D5 s'incline malheureusement en demi-finale,
- L'équipe de D4 remporte le titre contre Saint Lyé-la-Forêt en étant solide et réalisant d'excellents matchs. Bravo à Sylvain AMSTOUTZ, Romain CALBRY, Bastien AUDOUY et Jolan DE NAILLY.

Je tiens donc à remercier aussi les jeunes qui ont répondu présent à nos sollicitations tout au long de l'année en montrant un bon niveau de jeu.

Et je le répète, il serait bien de prendre avec beaucoup plus de sérieux les dates des compétitions que l'on vous donne en début de saison et de nous prévenir le plus tôt possible de vos absences.

Championnat vétérans :

L'équipe vétérans de l'USO s'est appuyée cette année encore sur son ossature habituelle : Martial AUFRANC, Michel NARCY, Van-Kailath LO, Hervé ROKO et Emmanuel BUZE. Dans les moments difficiles, Jean-Michel AUGUSTE et Yvonnick LE GUILLAN sont venus apporter leur renfort décisif. Ainsi l'équipe a-t-elle conforté son ancrage en D1 tout au long de la saison, pour terminer à la 3^{ème} place après un combat en finale contre Amilly (il faut citer et célébrer la brillante performance de Michel (+300) qui arrache la victoire).

Le plan sportif est une chose... Cette saison nous a aussi de renforcer les compétences de troisième mi-temps, chaque rencontre est célébrée comme il se doit dans la convivialité avec l'équipe accueillie. Fort de cette expérience, la cellule vétérans et l'ensemble du club a pu organiser brillamment cette année la grande réunion des finales vétérans par équipe au gymnase Barthélémy pour la partie sportive, et à la salle François VILLON de Fleury-les-Aubrais pour un magnifique repas très apprécié des quelques 130 présents venus de tout le département. Merci au président Nicolas RICHER et toute son équipe pour la mise en place de cet événement fort, merci au traiteur m. Sébastien DESOEUVRE de Lamballe pour la présentation remarquable et la qualité du repas, ainsi qu'à tous les représentants qui ont assuré le bon déroulement de la manifestation (montage et démontage des salles, buvette, acheminement et obtention du matériel).

Le temps passant, chacun est voué à rentrer dans le groupe vétérans ! Bienvenue.



US ORLEANS Tennis de Table

www.usorleanstt.net

9- Remise des récompenses :

Florian PHILIPPEAU de l'USO TT procède à la remise des récompenses aux intéressés, en appelant:

- L'équipe 6 pour leur montée en D3 composée de :
Romuald TORGUET (capitaine), Valentin SERRAIT, Bastien AUDOUY, Alexandre GATARD, Romain CALBRY, Jolan DE NAILLY, Sylvain AMSTOUTZ.
- L'équipe 7 pour leur montée en D4 composée de :
David ANDRE (capitaine) , Michel NARCY, Jean-Michel AUGUSTE, Mathias BEIGNET, Jean-Christophe CHOISNET, Benoit DEMUYINCK.

10- Bilan jeunes :

Parole à notre éducateur sportif, Nicolas MENDES.

- **Compétition par équipe**
 - Championnat par équipe Jeune
3 équipes engagées
 - Interclubs
2 équipes inscrites en -13, -18.
 - 11 ans 7^{ème}/19
 - 13 ans 10^{ème}/18 => 6^{ème}/12
 - 15 ans 10^{ème}/14
 - 18 ans 7^{ème}/9 => 5^{ème}/12
- **Compétition individuelle**
 - *Tournoi Jeune du Loiret*
20 participants
 - *Critérium Fédéral*
9 participants
 - o 4 joueurs niveau régional
 - 1 en tour de N2
 - *Titres du Loiret*
8 participants
 - o 4 podiums
 - o 2 titres
 - *Championnat du centre*
2 Participants
 - *Top régional détection*
1 participante
 - o 4^{ème} en 2010 fille
- **Bilan**
 - Quelques Chiffres:
6 jeunes qui ont une progression de + 100 points
20 participants au TJL.



US ORLEANS Tennis de Table

www.usorleanstt.net

- 1 montée en N2 en junior
- 4 podiums dont 2 titres du Loiret remportés.
- 1 demi-finale championnat du centre
- 1 qualification au championnat de France par classement

Objectif 2018-2019

Les compétitions de référence

- InterClubs
- Les Titres du Loiret
- Championnat du centre

11- Remise des récompenses jeunes :

Nicolas RICHER, Président de l'USO TT procède à la remise des récompenses aux intéressés, en appelant:

Mlle Judith SAVOLDELLI

- 3^{ème} du département en minime fille
- Qualifiée aux titres de la région centre

Mlle Maia CLEQUIN

- Vice-championne départementale poussine fille
- 8^{ème} au top régional détection centre

Mlle Claire MASLANKA

- Championne Départementale au sénior dame et junior fille
- Vice-championne départementale au finale par classement
- Vice-championne régionale en double sénior dame et junior fille

Récompense aux meilleurs jeunes

Pour leurs résultats en général, leurs assiduités à l'entraînement et leurs évolutions au classement :

- **M. Hugo PARIS**

Remise de la récompense USO Omnisport par Alain QUILLERE à **Claire MASLANKA**

12- Bilan de la commission développement :

La parole est donnée à Nicolas MENDES.

Le projet associatif de l'USO tennis de table est de développer le tennis dans la zone nord d'Orléans.

Les actions :

- Les Portes Ouvertes
- Les écoles primaires
 - Cycle scolaire d'initiation au tennis de table
 - 4 CE1-CE2
 - TAP: école Jean Mermoz et Olympia Cormier



US ORLEANS Tennis de Table

www.usorleanstt.net

- Pôle Sportif
- PPP

- Actions CNDS :
 - Quartiers sensibles
 - Journées découvertes
 - Aselqo

 - Journées de sensibilisation au handicap
 - Accueil de deux classes de CM2

- Jeunes
 - Stages dédiés aux jeunes : 5 dans la saison
 - Stage Ligue du Centre : intervention de l'éducateur du club.

- Club
 - Soirée CE
 - Téléthon
 - Noël ping
 - Coupe du président
 - Tournoi interne

- Quelques chiffres:
 - 96 enfants ont participés aux séances d'initiations
 - 28 enfants repérés avec la Ville d'Orléans
 - 192 enfants ont participés à un cycle de TAPTotal : 316 enfants ont participés à une séance de tennis de table

- Stage sportif
 - 1 ère semaine des vacances scolaires excepté pour Noël, sous réserve de la validation de la ville pour les équipements sportifs
 - Stage de reprise du 27 au 31 août 2018 au gymnase Barthélémy
 - La reprise des entrainements sera à partir du 03 septembre 2018

13- Elections du nouveau Comité Directeur (2 postes à pourvoir)

Suite à des raisons personnelles Ophelie PINON a décidé de démissionner du bureau directeur. Nicolas RICHER, Président de l'USO TT nous informe qu'il n'a reçu aucune candidature.

14- Objectifs pour la saison 2018-2019 :

Voir annexe en fin de compte rendu (Objectif 2018-2019)

14- Ping au Top n° 18 :

Pour cette saison encore une nouvelle édition du Ping au Top va vous être dévoilée, le n°18. Ce magazine interne de l'USO TT rassemble les principaux résultats de la saison 2017-2018.

Un grand merci à Ophélie pour cette édition et aussi pour tout son travail pour avoir fait renaître ce magazine qui me tient à cœur.

Président – Nicolas RICHER - 9 rue des Cerisiers – 45370 MAREAU AU PRES
Tél: 09 73 19 37 41 / 06 25 33 87 85 Messagerie: nicolasricher45@yahoo.fr



US ORLEANS Tennis de Table
www.usorleanstt.net

Nous cherchons pour la saison prochaine un nouveau rédacteur.

15- Questions diverses :

Pas de question.

La parole est donnée à notre invité qui nous a fait l'honneur d'assister à notre assemblée générale :
M. Alain QUILLERE, Trésorier Général de l'USO Omnisport

Notons un rapport positif sur les efforts fournis par notre association aux élus, aux acteurs principaux utiles à la gestion, aux aides et à la bonne tenue de notre Club. Notre association jouit d'une bonne notation, relation au sein des collectivités.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président donne la parole à l'assemblée désirant s'exprimer.

La séance est levée à 21h20.

Suite à l'Assemblée Générale de clôture de la saison 2017-2018, a été dressé le présent procès-verbal qui est signé par le Président et le secrétaire de séance.

Le Président
Nicolas RICHER

Le secrétaire de séance
Philippe PHILIPPEAU

Destinataires :

- Tous les membres du bureau
- Archives secrétariat

Compte Rendu d'Activité 2017 - 2018

2 - C

Direction des Sports, des Loisirs et de la Jeunesse

NOM DE L'ASSOCIATION : *US ORLEANS TENNIS DE TABLE*

ADRESSE DU SIEGE SOCIAL : *Maison des Sports, 5 rue Pasteur, 45000 Orléans*

COMPTE RENDU

Nous sommes réunis ce soir pour notre Assemblée Générale de la saison 2017-2018. Tout d'abord je tiens à remercier Monsieur QUILLERE (Trésorier de l'USO Omnisports) de sa présence à notre assemblée. Je tiens à excuser M. Carré (maire d'Orléans), M. Sankhon (maire-adjointe chargé des sports), Mme Tutois (directrice des sports), M. Pacaud (Président du Comité du Loiret) et M. Narcy (secrétaire de l'US Orléans TT).

Pour la première année de la mise en place de notre projet associatif 2017 – 2021, le club a effectué une saison très enrichissante et pleine de rencontre que ce soit sportif et humain. Il n'est pas tous les jours facile d'être un président de club et on peut parfois être découragé mais certains instants de cette saison ont été magique et me conforte dans le rôle qui m'a été confié depuis maintenant 8 ans.

Sur le plan sportif nous avons eu de très bons résultats que ce soit en individuel mais aussi par équipe. Ce qui montre que le travail qu'effectue notre éducateur tout au long de l'année est efficace. L'USO TT a rayonné sur le plan départemental avec des podiums sur différentes compétitions ce qui ne sait jamais vue au club depuis sa création. Le travail des bénévoles a encore une fois était très important dans la réussite de cette saison que ce soit dans la gestion financière, la gestion des équipes mais aussi l'organisation de divers événements qui rythment et anime la vie de club. Ainsi je le répète et le répéterai toujours tant que je serai président, le bénévolat est un facteur majeur pour la vie de notre association. Sans leurs implications au quotidien, l'USO TT ne pourrai pas exister, ainsi je souhaite encore une fois remercier les membres de mon bureau directeur mais aussi ceux qui aide ponctuellement le club.

Comme moment important de cette saison je citerai l'organisation des finales par équipe vétérans qui se sont déroulé le vendredi 1 juin 2018. Cette compétition rassemblait plus de 170 joueurs du département réparti en une cinquantaine d'équipes qui se sont disputé les places d'honneur mais aussi les titres départementaux de chaque division. Il faut signaler que ce championnat vétérans du Loiret est le plus grand de France. D'un point de vue de l'organisation il a été très difficile car les horaires tardifs de cet événement ont réduit fortement le nombre de bénévoles.

Revenons en détail sur cette saison 2017/2018.

Sur le plan de la gestion du club, avec une augmentation significative des tarifs des licences de la saison dernière (+20%), une légère augmentation de la subvention de fonctionnement de la mairie d'Orléans et une baisse de nos subventions d'aide à l'emploi, nous avons un compte de résultats en léger déficit d'environ 496€. Ce déficit n'a pas une grande conséquence sur notre trésorerie au vue des réserves que nous avons fait les saisons précédentes. Le bureau directeur a travaillé cette saison afin de trouver des solutions pour pallier les arrêts d'aide à l'emploi afin de conserver notre éducateur à temps plein. Des actions vont être mise en place dès la saison prochaine et qui auront un certain impact sur l'organisation du club mais elles sont obligatoires pour trouver une stabilité financière.

Je tiens à remercier nos partenaires le Bagels Coffee et le HR Factory de nous avoir fait confiance cette saison.

Pour finir sur ce sujet, je tiens comme chaque année à remercier notre trésorier Philippe Philippeau qui effectue un énorme travail pour nous permettre d'avoir une comptabilité saine.

Cette saison encore nous avons battu le record du nombre d'adhérent avec 215 licenciés. Ce record nous place à la troisième place des clubs du département et montre que l'US Orléans TT est un club attractif où les licenciés sont heureux de pratiquer le tennis de table et reviennent chaque saison avec plaisir. C'est aussi une récompense pour tous les membres du bureau directeur, les bénévoles mais aussi l'éducateur qui grâce à ces actions tout au long de la saison fait découvrir notre sport dans toute la partie nord d'Orléans.

Sur le plan sportif, la saison 2017/2018 a encore été une réussite totale.

En individuel, nous pouvons dire que le travail de notre entraîneur a été très efficace car comme la saison dernière de nombreux jeunes ont participé aux compétitions que ce soit pour le Tournoi Jeunes Loiret mais aussi dans le championnat par équipe. Durant l'année nous pouvons retenir un fait marquant, c'est la qualification de Claire Maslanka et Pierre Auguste pour un tour de en National 2 au niveau du critérium Fédéral ce qui est une première pour le club en catégories jeunes.

Nous avons eu 2 qualifiés pour les titres individuelles régionaux avec Judith Savoldelli en minimes filles et Claire Maslanka en Junior fille et Sénior dames. Il faut retenir que Claire est devenue vice-championne régional en double junior et sénior.

Mais cette saison une compétition a permis de mettre en avant l'USO TT avec les Titres individuelles du Loiret. Nous avons 7 qualifiés ce qui est une première pour le club et nous avons fait 4 podiums avec les deux titres de championne départementale avec Claire en juniors Fille et Sénior Dames, Maia Clequin finit vice-championne en poussine fille et Judith monte sur la troisième place en minime fille.

Dans les compétitions par équipe, l'USO TT s'est également très bien comporté avec la montée d'une quatrième équipe en régional lors de la première phase de la saison ce qui est une première pour le club. Puis en seconde phase nous avons eu la montée de deux équipes, une en départementale 4 et l'autre en départementale 3 avec en prime le titre de champion de département de division 4.

Du côté de notre équipe première qui je le rappelle est une Entente avec le club de Saint Jean de la Ruelle, s'est très bien comporté puisqu'elle finit 2 fois deuxièmes de poule en Pré-National au porte de la Nationale 3.

De leur côté l'équipe vétérans nous apporte la 3^{ème} place du département au général lors des finales qui ont eu lieu à l'US Orléans Tennis de Table.

Malheureusement cette saison encore, le club n'a effectué que trop peu de juges arbitrages et arbitrages, cela n'est pas normal au vue du nombre de personnes diplômé à l'USO TT. Je le rappelle chaque année mais nous avons un quota de 28 juges arbitrages minimum à effectuer pour nos 4 équipes régionales. Pour cela nous avons besoin de volontaires au sein de club pour passer les formations d'arbitre et de juge arbitre. Ces formations sont bien sûr prises en charge par le club. Je rappelle que si nous ne faisons pas nos cotas le Comité du Loiret et la Ligue du Centre pourraient mettre en place des amendes qui impacteront fortement les tarifs des licences.

Pour finir sur le sujet sportif, je voudrais mettre en avant un bénévoles en la personne de Florian Philippeau qui a effectué cette saison un travail titanesque dans la gestion des équipes. Il a été cette saison au petit soin pour former les équipes, juge arbitré les départementaux mais aussi accompagné les joueurs mineurs chez eux après les matchs, bref merci à lui car gérer les compétitions par équipe Sénior n'est pas une chose facile.

Sur le plan du fonctionnement, cette saison encore l'USO TT a effectué un gros travail pour faire découvrir le tennis de table aux différents publics dans la métropole orléanaise. Notre éducateur a continué à mettre en place divers actions de développements en lien avec les accords passés avec les différentes instances de l'Etat et de la Région.

Ainsi dans l'optique de faire découvrir le tennis de table dans les quartiers prioritaire, l'USO TT a organisé des journées découvertes, au complexe Victor Fouillade pour le quartier des Blossières en collaboration avec l'association ASELCO.

Nous avons aussi mis en place des actions sur le thème du handicap en organisant en collaboration avec l'école Olympia Cormier une action « découvre mon handicap », qui a permis de réunir plusieurs groupes d'enfants et de leur faire découvrir sous forme d'ateliers les difficultés rencontrées par les personnes en situation de handicap dans le tennis de table. Comme chaque saison je souhaite remercier Nicolas Mendes notre éducateur qui a fait un gros travail cette saison en animant les entrainements et le suivi des jeunes joueurs en compétition.

A l'heure actuelle nous signalons le départ de Pierre Auguste pour le club de Bourges. Nous souhaitons la bienvenue à une nouvelle recrue, Sylvain Degardin (classé 5) du club de Patay.

Toujours dans l'optique d'améliorer son image, vous avez pu découvrir au cours de la saison le nouveau maillot du club. Ce tee-shirt qui a été le fruit d'un énorme travail et a été adopté à l'unanimité par les joueurs de l'USO TT. Encore merci à nos partenaires qui sans eux le tee-shirt n'aurais pas vue le jour. Pour accompagner ce nouveau maillot je vous dévoilerai aujourd'hui un nouveau sweat au couleur du club.

Pour finir je tiens à remercier la Mairie d'Orléans pour son accompagnement toute au long de la saison est qui nous ont permis d'avoir 2 nouvelles tables neuves mais aussi des filets neufs qui seront installé pour septembre. Je remercie aussi le conseil Départemental du Loiret, la Région Centre – Val de Loire, la Ligue du Centre, la Direction Départementale de la Cohésion Sociale, le Comité du Loiret et l'USO Omnisports pour l'aide et le soutien dont ils font preuve à notre égard.

Pour finir, mes sincères remerciements vont aux membres du bureau qui m'ont remarquablement épaulé tout au long de cette saison afin que l'US Orléans TT ait la visibilité qu'elle mérite.



Nicolas RICHER

Président de l'US Orléans Tennis de Table

COMPTE DE RESULTAT

Année sportive:
Association:

2017 / 2018
US ORLEANS Tennis de Table

CHARGES	MONTANT EXERCICE N-1 (2016 - 2017)	MONTANT EXERCICE N (2017 - 2018)	PRODUITS	MONTANT EXERCICE N-1 (2016 - 2017)	MONTANT EXERCICE N (2017 - 2018)
80 - ACHATS	4 544,80 €	6 819,77 €	70 - VENTES	6 499,07 €	8 102,33 €
801. Achats stockés - matières premières et fournitures			701. Ventes de produits finis (buvettes, ...)	24,00 €	170,00 €
802. Achats stockés - Autres approvisionnements			702. Ventes de produits intermédiaires (fotos, tombolas, ...)		
804. Achats d'études et de prestations de services			706. Prestations de services (mise à disposition)	4 374,35 €	3 681,15 €
806. Achats non stockés et fournitures			707. Ventes de marchandises (habillement, produits dérivés)	292,00 €	1 080,00 €
8061. Fournitures non stockables (eau, énergie...)			708. Produits des activités annexes	1 808,72 €	3 171,18 €
8063. Fournitures d'entretien et de petit équipement		10,50 €			
8064. Fournitures administratives	176,05 €	363,33 €			
8068. Autres matières et fournitures	3 175,46 €	3 044,22 €			
807. Achat de marchandises					
8071. Habillement	309,00 €	2 769,83 €			
8072. Boissons et friandises	884,28 €	631,89 €			
81 - SERVICES EXTERIEURS	88,03 €	155,00 €			
811. Sous-traitance générale *					
813. Locations (matériels et équipements)	50,00 €	155,00 €			
814. Charges locatives et co-propriété					
815. Entretien et réparation	38,03 €				
816. Primes d'assurances (assurance d'un local, d'une manifestation, d'un véhicule ...)					
818. Divers					
8181. Documentation générale					
8183. Documentation technique					
8185. Frais de colloques, séminaires, conférences					
82. AUTRES SERVICES EXTERIEURS	5 835,05 €	6 631,80 €	74 - SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	18 168,40 €	14 787,60 €
821. Personnel extérieur à l'association			741. Etat		
8211. Frais d'arbitrages	456,00 €	500,00 €	7417. Ministère des Sports et CNDS	10 000,00 €	6 700,00 €
822. Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (comptable, commissaires aux comptes ...)			744. Collectivités territoriales		
823. Publicité, publications, relations publiques			7441. Conseil Régional (Cap Asso)	3 900,00 €	3 900,00 €
8231. Annonces et insertions publicitaires			7442. Conseil Général	738,40 €	817,60 €
8234. Récupérations et cadeaux	390,31 €	274,06 €	7443. Commune	3 530,00 €	3 150,00 €
8236. Catalogues et imprimés			7445. Intercommunalité		
8237. Publications *			745. Organisme sociaux		
825. Déplacements, missions et réceptions			7451. Participation de la Fédération		
8251. Frais de déplacement	513,60 €	330,20 €	7452. Ligue		220,00 €
8251. Frais de déplacement (abandon de créances)	3 591,59 €	4 368,93 €	7453. Comité départemental		
8252. Frais de restauration	120,00 €	100,00 €	746. Fonds européens		
8253. Frais d'hébergement		253,80 €	748. Autres subventions		
8256. Frais de missions et de représentation					
8257. Frais de réception	545,48 €	554,62 €			
826. Frais postaux et frais de télécommunications	75,67 €	90,19 €			
827. Services bancaires (frais de virement bancaire, frais de gestion de compte ...)					
828. Frais divers	142,40 €	160,00 €			
84 - CHARGES DE PERSONNEL	24 765,17 €	25 646,31 €			
841. Rémunération du personnel	15 248,76 €	15 502,67 €			
845. Charges sociales et de prévoyances					
8451. Cotisations à l'URSSAF	6 423,00 €	6 982,00 €			
8453. Cotisations aux caisses de retraites et de prévoyance	2 522,44 €	2 483,79 €			
847. Autres charges sociales					
8475. Médecine du travail, pharmacie	61,97 €	122,85 €			
848. Autres charges de personnel (PSL ...)	509,00 €	555,00 €			
85 - AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	8 800,05 €	9 684,04 €	75 - AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	20 320,69 €	25 417,63 €
854. Pertes sur créances irrécouvrables			7511. Recettes publicitaires		
8541. Créances de l'exercice			754. Collecte (Sponsoring, dons, mécénat)	1 000,00 €	2 100,00 €
8544. Créances des exercices antérieurs			7541. Frais de déplacement (produit de créances)	3 591,59 €	4 368,93 €
858. Charges diverses de gestion courante			756. Cotisations des adhérents	12 569,10 €	15 364,70 €
8583. Frais de stages	466,50 €	582,00 €	758. Produits de gestion courante		
8586. Cotisations			7581. Participations pour stages	3 180,00 €	3 584,00 €
85861. Frais du Comité du Loiret de tennis de table	3 793,60 €	3 394,60 €			
85862. Frais de la Ligue du Centre de tennis de table	4 539,85 €	5 166,44 €			
85863. Frais de l'entente USO / PSJ		541,00 €			
86 - CHARGES FINANCIERES			76 - PRODUITS FINANCIERS	116,83 €	133,37 €
			761. Intérêts sur livrets	116,83 €	133,37 €
			764. Valeurs mobilières de placement		
87 - CHARGES EXCEPTIONNELLES			77 - PRODUITS EXCEPTIONNELS		
			771. Produit exceptionnels sur opérations de gestion		
			772. Produits sur exercices antérieurs		
TOTAL DES CHARGES	44 033,10 €	48 936,92 €	TOTAL DES PRODUITS	45 104,99 €	48 440,93 €
88 - EMPLOIS DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	8 750,00 €	8 750,00 €	Déficit		
880. Secours en nature, alimentaires, vestimentaires, ...			87 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	8 750,00 €	8 750,00 €
881. Mise à disposition gratuite de biens et prestations			870. Bénévolet	8 750,00 €	8 750,00 €
884. Personnels bénévoles	8 750,00 €	8 750,00 €	871. Prestations en nature		
			875. Dons en nature		
TOTAL DES CHARGES	52 783,10 €	57 686,92 €	TOTAL DES PRODUITS	53 854,99 €	57 190,93 €

RESULTAT	DEFICIT :	- €	- 495,99 €
	EXCEDENT :	1 071,89 €	- €

Certifié conforme par le représentant légal de l'association
Signature et cachet:

US Orléans Tennis de Table

Le Président

29/08/2018



BILAN COMPTABLE

Année sportive:
Association:

2017 / 2018
US ORLEANS Tennis de Table

ACTIF	MONTANT EXERCICE N-1	MONTANT EXERCICE N
Actif immobilisé		
20. Immobilisations incorporelles	0,00 €	0,00 €
- Frais d'établissement		
- Frais de développement		
- Concessions et droits similaires		
- Droit au bail		
- Autres immobilisations		
21. Immobilisations corporelles	0,00 €	0,00 €
- Terrains		
- Aménagements		
- Constructions		
- Matériel et outillage		
- Autres immobilisations		
23. Immobilisations en cours	0,00 €	0,00 €
27. Autres immobilisations financières	0,00 €	0,00 €
- Prêts		
- Dépôts et cautionnements versés		
- Autres créances immobilisées		
29. Provisions pour dépréciation	0,00 €	0,00 €
Total actif immobilisé	0,00 €	0,00 €
Actif circulant		
3. Stocks et en-cours	0,00 €	0,00 €
- Stocks		
- En-cours		
- Autres approvisionnements		
4. Comptes de tiers	0,00 €	0,00 €
- Clients, usagers, personnel		
- Collectivités publiques		
- Créateurs divers		
5. Comptes financiers	18 004,36 €	17 508,37 €
- Banques, établissements financiers	18 004,36 €	17 508,37 €
- Caisse	0,00 €	0,00 €
- Autres comptes financiers		
Total actif circulant	18 004,36 €	17 508,37 €
TOTAL ACTIF	18 004,36 €	17 508,37 €

PASSIF	MONTANT EXERCICE N-1	MONTANT EXERCICE N
Capitaux propres		
10. Fonds propres et réserves	16 933,01 €	18 004,36 €
- Patrimoine net		
- Fonds propres	16 933,01 €	18 004,36 €
- Réserves		
12. Résultat net de l'exercice	1 071,35 €	-495,99 €
13. Subventions d'investissement	0,00 €	0,00 €
Total capitaux propres	18 004,36 €	17 508,37 €
Provisions		
14. Provisions réglementées	0,00 €	0,00 €
15. Provisions pour risques et charges	0,00 €	0,00 €
- Provisions pour risques		
- Provisions pour charges		
- Autres provisions		
Total provisions	0,00 €	0,00 €
Dettes		
16. Emprunts et dettes assimilées	0,00 €	0,00 €
- Emprunts auprès des banques		
- Produits constatés d'avance		
- Charges sociales à payer		
- Autres emprunts et dettes		
17. Dettes sur participations	0,00 €	0,00 €
Total dettes	0,00 €	0,00 €
Autres		
18. Comptes de liaison	0,00 €	0,00 €
- Apports permanents		
- Biens et prestations échangés		
19. Fonds dédiés	0,00 €	0,00 €
Total autres	0,00 €	0,00 €
TOTAL PASSIF	18 004,36 €	17 508,37 €

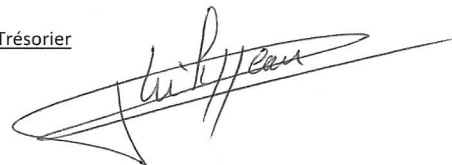
Signatures :

Président

US Orleans Tennis de Table
Le Président



Trésorier



BUDGET PREVISIONNEL

Année sportive:
Association:

2018 / 2019
US ORLEANS Tennis de Table

CHARGES	MONTANT REEL 2017 - 2018	MONTANT PREVISIONNEL 2018 - 2019	PRODUITS	MONTANT REEL 2017 - 2018	MONTANT PREVISIONNEL 2018 - 2019
60 - ACHATS	6 819,77 €	5 650,00 €	70 - VENTES	8 102,33 €	13 350,00 €
601. Achats stockés - matières premières et fournitures	0,00 €	0,00 €	701. Ventes de produits finis (buvettes, ...)	170,00 €	200,00 €
602. Achats stockés - Autres approvisionnements	0,00 €	0,00 €	702. Ventes de produits intermédiaires (lots, tombolas, ...)	0,00 €	0,00 €
604. Achats d'études et de prestations de services	0,00 €	0,00 €	706. Prestations de services (mise à disposition)	3 681,15 €	8 350,00 €
606. Achats non stockés et fournitures			707. Ventes de marchandises (habillement, produits dérivés)	1 080,00 €	1 500,00 €
6061. Fournitures non stockables (eau, énergie...)	0,00 €	0,00 €	708. Produits des activités annexes	3 171,18 €	3 300,00 €
6063. Fournitures d'entretien et de petit équipement	10,50 €	0,00 €			
6064. Fournitures administratives	363,33 €	350,00 €			
6068. Autres matières et fournitures	3 044,22 €	3 150,00 €			
607. Achat de marchandises					
6071. Habillement	2 769,83 €	1 500,00 €			
6072. Boissons et friandises	631,89 €	650,00 €			
61 - SERVICES EXTERIEURS	155,00 €	60,00 €			
611. Sous-traitance générale *	0,00 €	0,00 €			
613. Locations (matériels et équipements)	155,00 €	60,00 €			
614. Charges locatives et co-propriété	0,00 €	0,00 €			
615. Entretien et réparation	0,00 €	0,00 €			
616. Primes d'assurances (assurance d'un local, d'une manifestation, d'un véhicule ...)	0,00 €	0,00 €			
618. Divers					
6181. Documentation générale	0,00 €	0,00 €			
6183. Documentation technique	0,00 €	0,00 €			
6185. Frais de colloques, séminaires, conférences	0,00 €	0,00 €			
62. AUTRES SERVICES EXTERIEURS	6 631,80 €	7 650,00 €	74 - SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	14 787,60 €	9 400,00 €
621. Personnel extérieur à l'association			741. Etat		
6211. Frais d'arbitrages	500,00 €	550,00 €	7417. Ministère des Sports et CNDS	6 700,00 €	4 500,00 €
622. Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (comptable, commissaires aux comptes)	0,00 €	0,00 €	744. Collectivités territoriales		
623. Publicité, publications, relations publiques			7441. Conseil Régional (Cap Asso)	3 900,00 €	0,00 €
6231. Annonces et insertions publicitaires	0,00 €	0,00 €	7442. Conseil Général	817,60 €	900,00 €
6234. Récompenses et cadeaux	274,06 €	350,00 €	7443. Commune	3 150,00 €	4 000,00 €
6236. Catalogues et imprimés	0,00 €	0,00 €	7445. Intercommunalité	0,00 €	0,00 €
6237. Publications *	0,00 €	0,00 €	745. Organisme sociaux		
625. Déplacements, missions et réceptions			7451. Participation de la Fédération	0,00 €	0,00 €
6251. Frais de déplacement	330,20 €	300,00 €	7452. Ligue	220,00 €	0,00 €
6251. Frais de déplacement (abandon de créances)	4 368,93 €	5 000,00 €	7453. Comité départemental	0,00 €	0,00 €
6252. Frais de restauration	100,00 €	150,00 €	746. Fonds européens	0,00 €	0,00 €
6253. Frais d'hébergement	253,80 €	400,00 €	748. Autres subventions	0,00 €	0,00 €
6256. Frais de missions et de représentation	0,00 €	0,00 €			
6257. Frais de réception	554,62 €	600,00 €			
626. Frais postaux et frais de télécommunications	90,19 €	100,00 €			
627. Services bancaires (frais de virement bancaire, frais de gestion de compte ...)	0,00 €	0,00 €			
628. Frais divers	160,00 €	200,00 €			
64 - CHARGES DE PERSONNEL	25 646,31 €	25 883,15 €			
641. Rémunération du personnel	15 502,67 €	15 657,70 €			
645. Charges sociales et de prévoyances					
6451. Cotisations à l'URSSAF	6 982,00 €	7 051,82 €			
6453. Cotisations aux caisses de retraites et de prévoyance	2 483,79 €	2 508,63 €			
647. Autres charges sociales					
6475. Médecine du travail, pharmacie	122,85 €	65,00 €			
648. Autres charges de personnel (PSL ...)	555,00 €	600,00 €			
65 - AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	9 684,04 €	10 350,00 €	75 - AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	25 417,63 €	26 633,15 €
654. Pertes sur créances irrécouvrables			7511. Recettes publicitaires	0,00 €	0,00 €
6541. Créances de l'exercice	0,00 €	0,00 €	754. Collecte (Sponsoring, dons, mécénat)	2 100,00 €	1 500,00 €
6544. Créances des exercices antérieurs	0,00 €	0,00 €	7541. Frais de déplacement (produit de créances)	4 368,93 €	5 000,00 €
658. Charges diverses de gestion courante			756. Cotisations des adhérents	15 364,70 €	16 433,15 €
6583. Frais de stages	582,00 €	600,00 €	758. Produits de gestion courante		
6586. Cotisations			7581. Participations pour stages	3 584,00 €	3 700,00 €
65861. Frais du Comité du Loiret de tennis de table	3 394,60 €	4 000,00 €			
65862. Frais de la Ligue du Centre de tennis de table	5 166,44 €	5 250,00 €			
65863. Frais de l'entente USO / PSJ	541,00 €	500,00 €			
66 - CHARGES FINANCIERES	0,00 €	0,00 €	76 - PRODUITS FINANCIERS	133,37 €	150,00 €
661. Charges d'intérêts			761. Intérêts sur livrets	133,37 €	150,00 €
6611. Intérêt des emprunts et dettes	0,00 €	0,00 €	764. Valeurs mobilières de placement	0,00 €	0,00 €
6616. Intérêt bancaires	0,00 €	0,00 €			
67 - CHARGES EXCEPTIONNELLES	0,00 €	0,00 €	77 - PRODUITS EXCEPTIONNELS	0,00 €	0,00 €
671. Charges exceptionnelles sur opérations de gestion			771. Produit exceptionnels sur opérations de gestion	0,00 €	0,00 €
6712. Pénalités et amendes fiscales ou pénales	0,00 €	0,00 €	772. Produits sur exercices antérieurs	0,00 €	0,00 €
6713. Dons aux oeuvres, libéralités	0,00 €	0,00 €			
672. Charges sur exercices antérieurs*	0,00 €	0,00 €			
678. Autres charges exceptionnelles	0,00 €	0,00 €			
TOTAL DES CHARGES PREVISIONNELLES	48 936,92 €	49 533,15 €	TOTAL DES PRODUITS PREVISIONNELS	48 440,93 €	49 533,15 €
Excédent			Déficit		
86 - EMPLOIS DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	8 750,00 €	8 750,00 €	87 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	8 750,00 €	8 750,00 €
860. Secours en nature, alimentaires, vestimentaires, ...			870. Bénévolat	8 750,00 €	8 750,00 €
861. Mise à disposition gratuite de biens et prestations			871. Prestations en nature		
864. Personnels bénévoles	8 750,00 €	8 750,00 €	875. Dons en nature		
TOTAL DES CHARGES	57 686,92 €	58 283,15 €	TOTAL DES PRODUITS	57 190,93 €	58 283,15 €

RÉSULTAT	DEFICIT :	- €
	EXCÉDENT :	- €

Certifié conforme par le représentant légal de l'association
Signature et cachet:

29/06/2018



US Orléans Tennis de Table

Le Président

OBJECTIF 2018 - 2019

Comme vous avez pour le voir toute au long de cette Assemblée Générale, la saison 2017/2018 a été une réussite dans tous les compartiments et nous allons tout faire pour que la saison qui arrivent soit la même et que tous les licenciés soit satisfaits.

Lors de mon discours d'accueil, je vous ai annoncé que certains changements seront mis en place la saison prochaine afin de garder une stabilité financière. Les membres du bureau ont décidé de mettre à disposition notre éducateur a d'autre association du département. Attention je vous rassure, Nicolas sera toujours l'entraîneur du club mais ces mises à disposition bousculera avec évidence le planning des entraînements. Pour l'instant rien de bien précis à part que les entraînements du mercredi soir risque d'être bouleversé. Je vous tiendrais bien sûr au courant durant les congés d'été mais aussi début septembre pour la reprise des entraînements.

Pour la saison prochaine d'un point de vue sportif, je vous annonce le maintien de l'entente PSJ/USO Loiret qui malgré le départ de Pierre Auguste essaiera de ce maintenir en Pré-National. Ensuite nous essaierons de maintenir nos trois équipes en régional 1 R2 et 2 R3 mais aussi nos 4 équipes départementales. Bien sûr cela dépendra des effectifs qui reprendront une licence la saison prochaine. D'ailleurs je souhaiterai que vous vous rapprochiez de Florian afin de lui dire si vous reprenez une licence au non pour avoir une estimation de l'effectif car les inscriptions d'équipes sont à faire mi-août.

Au niveau des jeunes licenciés, notre éducateur aura pour objectif d'effectuer des entraînements structurées adapté à chaque niveau afin de faire progresser au mieux les joueurs pour qu'ils puissent représenter les couleurs de l'USO TT au niveau départemental, régional et peut être national.

Vous retrouvez principalement les même actions que la saison passée mais aussi les tournois qui anime la saison avec la Coupe du Président, le tournoi poêle à crêpe, le tournoi maman/enfant...

Les entraînements dirigées se termineront la semaine prochaine mais la salle reste ouverte jusqu'au 13 juillet les mardis de 19h à 21h mais aussi les vendredis de 18h30 à 21h. La salle rouvrira à partir du mardi 21 août et les entraînements dirigés commenceront le 3 septembre.

Je rappelle aussi que 2 stages sont prévus cet été, du 09 au 13 juillet et un stage de reprise du 27 au 31 août. Pour ceux qui sont intéressé veuillez-vous rapprocher de notre éducateur.